



communiqué de presse – mercredi 18 juin 2008

création de l'Institut de l'Agriculture Durable[®] (IAD[®])

L'Institut de l'Agriculture Durable[®] a scellé ses statuts en Assemblée générale constitutive, à Paris, le jeudi 15 mai 2008. Cette société par actions simplifiée (SAS), au capital de 39 550 €, a pour principal objectif d'animer, dynamiser et promouvoir le développement de l'agriculture durable. L'I.A.D. est présidé par Jean-François SARREAU, agriculteur dans le Finistère et a pour directeur général délégué Eric MARTIN, mis à disposition par la Compagnie Européenne d'Intelligence Stratégique (CEIS).

L'agriculture doit relever cinq défis mondiaux : nourrir plus de 6 milliards d'individus (9 d'ici 2050) ; lutter contre le réchauffement climatique ; préserver les sols, l'eau et l'air ; améliorer la biodiversité ; contribuer à l'effort d'indépendance énergétique et à la fourniture de matériaux recyclables. Orienter les pratiques agricoles dans une démarche de développement durable (s'appuyant sur les trois piliers : économique, environnemental et sociétal) est une nécessité. L'Institut de l'Agriculture Durable[®] en fait sa priorité.

La démarche de l'Institut de l'Agriculture Durable[®] s'appuie sur **cinq pôles de compétences** : la science du sol, la génétique, la protection des plantes, la fertilisation et le machinisme agricole. Elle vise également à rapprocher les savoir et les savoir-faire en son sein pour favoriser les synergies.

Regrouper, fédérer, organiser les initiatives et les compétences conduisant à la durabilité de l'agriculture passera notamment, pour l'IAD[®], par **trois champs d'investigation** :

- **expérimenter et améliorer** les techniques d'agriculture durable avec les membres fondateurs et autres partenaires de l'Institut de l'Agriculture Durable® ;
- **former** les agriculteurs aux bonnes pratiques de l'agriculture durable ;
- **promouvoir et communiquer** sur le développement et les intérêts de l'agriculture durable auprès des acteurs de l'économie agricole, des pouvoirs publics et de l'opinion.

Les membres fondateurs de l'IAD® comprennent près de cent **agriculteurs**, trois **associations** concernées par l'agriculture de conservation des sols (l'Association pour la Promotion d'une Agriculture Durable, ou APAD ; l'association Festival du Non Labour et Semis Direct, ou NLSD ; L'association Pro-natura International) et sept **entreprises** (Nouricia, coopérative collecte-appro ; Jouffray-Drillaud, semences ; Monsanto Agriculture France et Syngenta Agro, semences et produits phytosanitaires ; PRP, société d'amendement du sol ; MG-International, marque Bertini et Gässler, marque Semeato, machinisme agricole).

L'IAD est en partenariat avec l'Université de Picardie qui s'occupe principalement de la science du sol.

Contact presse : Eric MARTIN, directeur général délégué de l'Institut de l'Agriculture Durable – tél. 01 45 55 92 12 – e.mail : emartin@ceis-strat.com -
fax : 01 45 55 97 00
IAD – 38, rue des Mathurins – 75008 PARIS